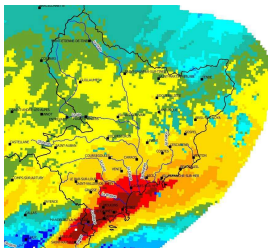


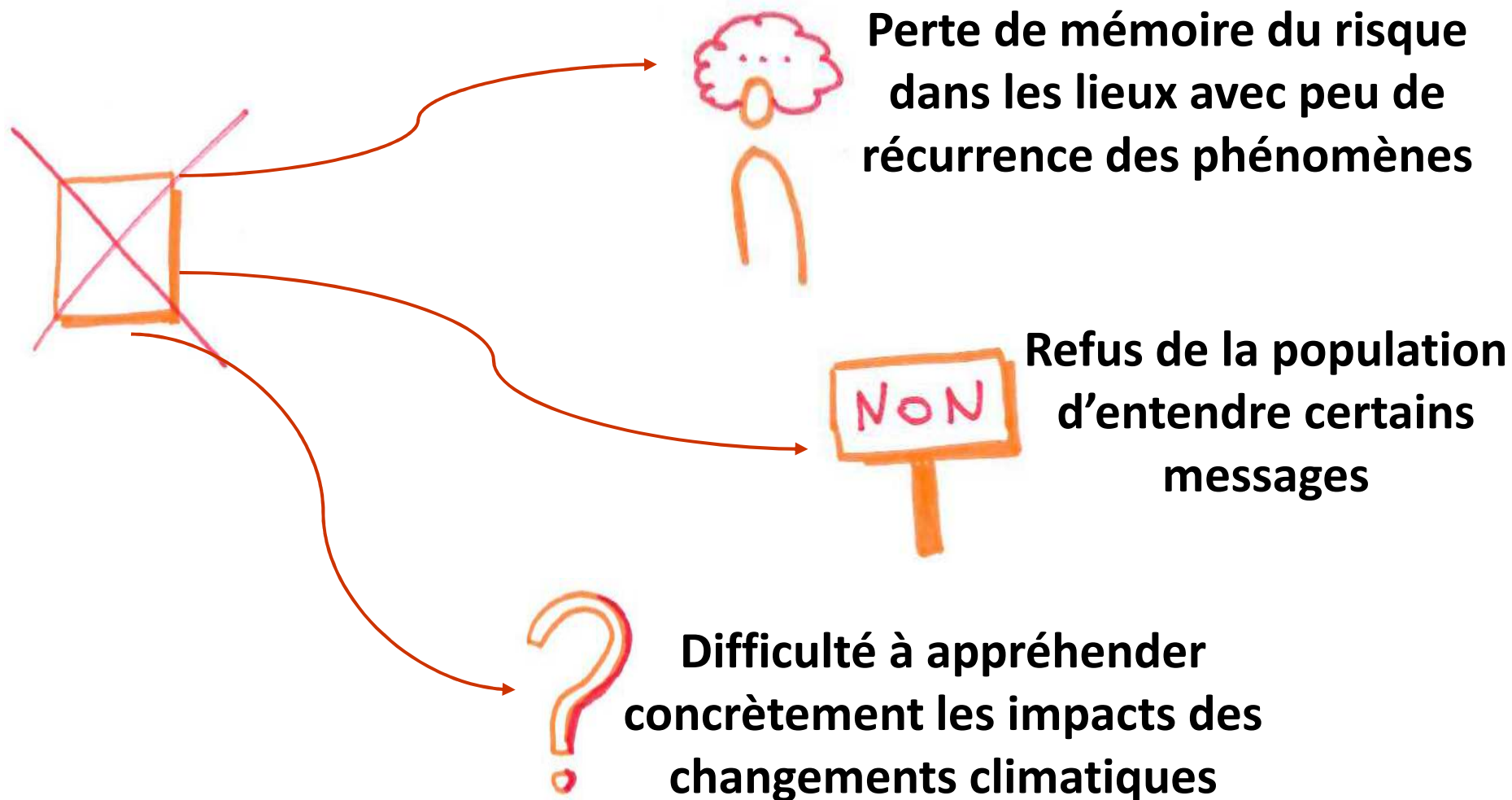


INSTITUT FRANÇAIS  
DES FORMATEURS  
RISQUES MAJEURS  
ET PROTECTION DE  
*l'Environnement*

# Favoriser la continuité des actions d'éducation durant la scolarité



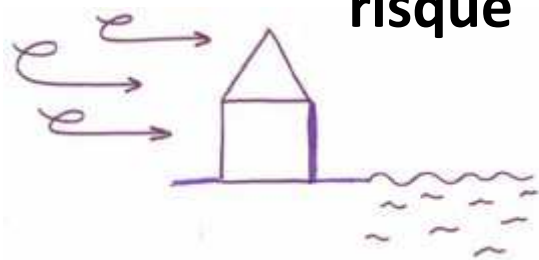
## LES CONSTATS PARTAGES





# LES ENJEUX D'UNE EDUCATION A LA PREVENTION DES RISQUES MAJEURS

- **Rendre tangible le risque**



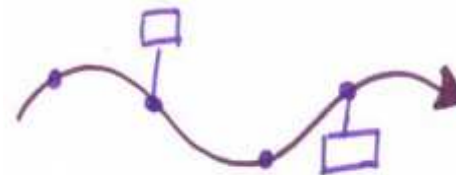
- **Apporter les savoirs utiles à la compréhension des phénomènes**



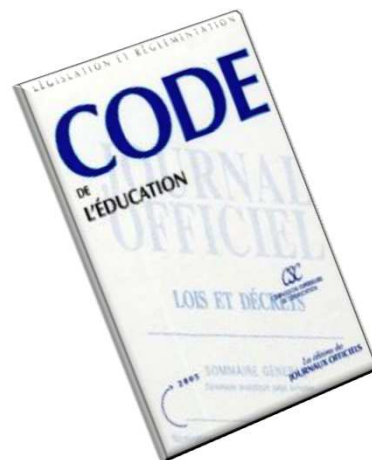
- **Apprendre à être plus résilient, diminuer la vulnérabilité**



**Préparer l'adaptation individuelle et collective à longue échéance**



# UNE OBLIGATION REGLEMENTAIRE



**Art. L. 312-13-1** Codification de l'Art. 5 de la LMSC  
« **Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques** et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours. [...] »





# Circulaire interministérielle n° 2015-205 du 25/11/2015 (MENESR–MINT-MEEM)

Remplace la circulaire n° 2002-119 et indique l'obligation

- ✓ d'une sensibilisation à la prévention des risques en référence à l'Art. D. 312-40 du Code de l'Éducation
- ✓ sur le plan opérationnel du PPMS en référence à l'Art. R. 741-1 du Code de Sécurité Intérieure
- ✓ . 1 exercice annuel au moins



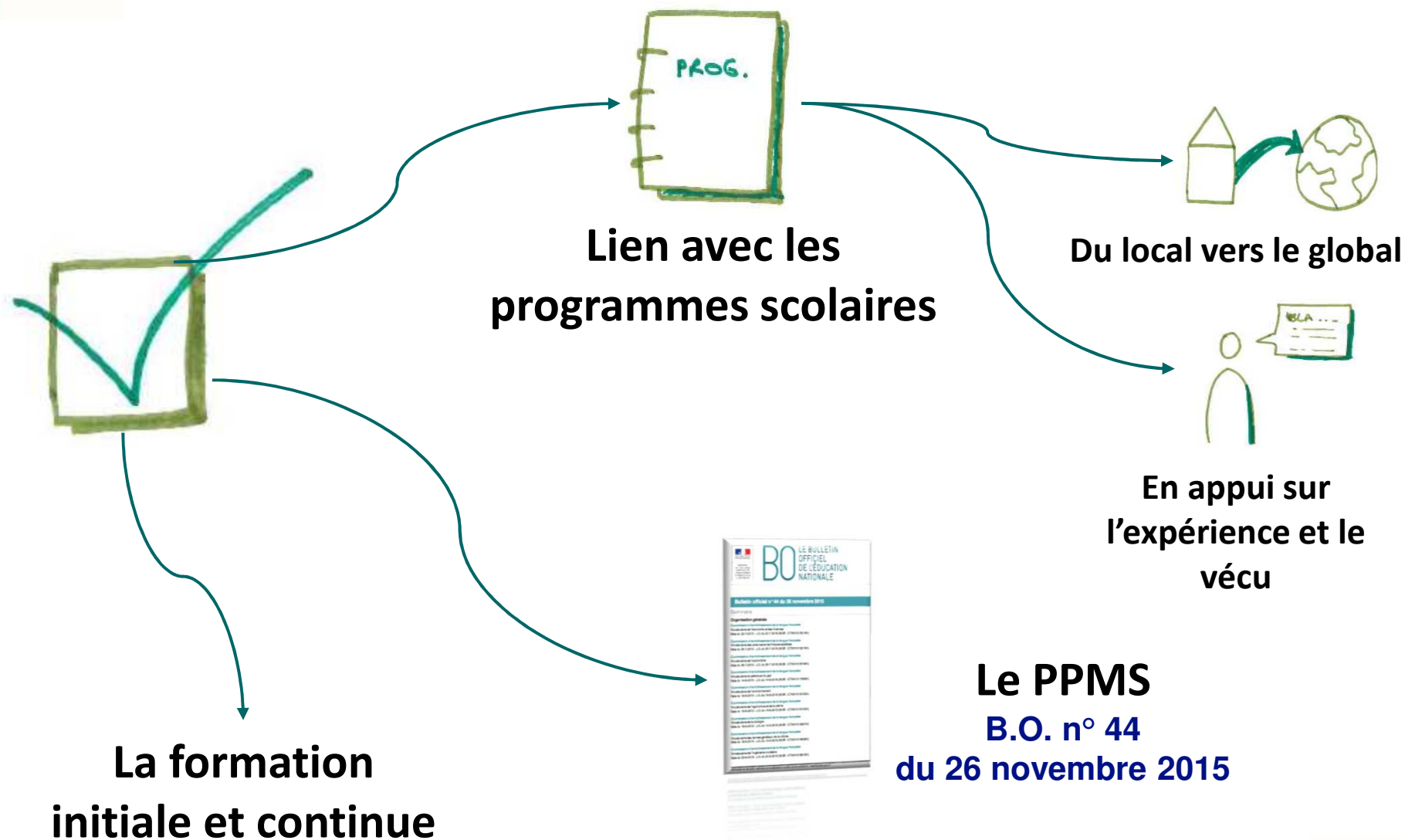
## La méthode PPMS

Se préparer à faire face à un événement majeur en équipe et en lien avec les acteurs référents

ELABORER	S'ENTRAÎNER	DÉVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ concevoir les plans ou doublet et en lien avec les acteurs référents</li> <li>✓ identifier les risques et les menaces de son environnement</li> <li>✓ préparer les réponses adaptées</li> <li>✓ organiser le dispositif interne à l'établissement (modalités d'alertes, consignes, personnes ressources...)</li> <li>✓ transmettre les PPMS actualisés aux autorités concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ prévoir des exercices réguliers et varier les scénarios</li> <li>✓ commencer par des exercices simples puis de difficulté croissante</li> <li>✓ former le personnel sur les aspects opérationnels</li> <li>✓ intégrer des observateurs</li> <li>✓ adapter les PPMS à la suite des retours d'expérience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ former les enseignants sur des aspects pédagogiques pour une mise en œuvre effective de l'éducation aux risques des élèves</li> <li>✓ selon l'âge, associer/intégrer les élèves à la démarche</li> <li>✓ informer les familles et les usagers</li> <li>✓ développer une vigilance collective</li> </ul>



# EDUQUER A LA PREVENTION DES RISQUES MAJEURS

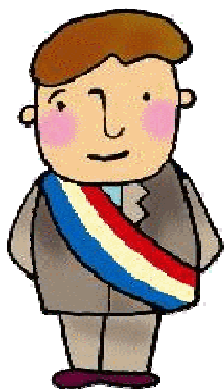




## UNE NECESSAIRE CONTINUITE EDUCATIVE EN TERRITOIRE



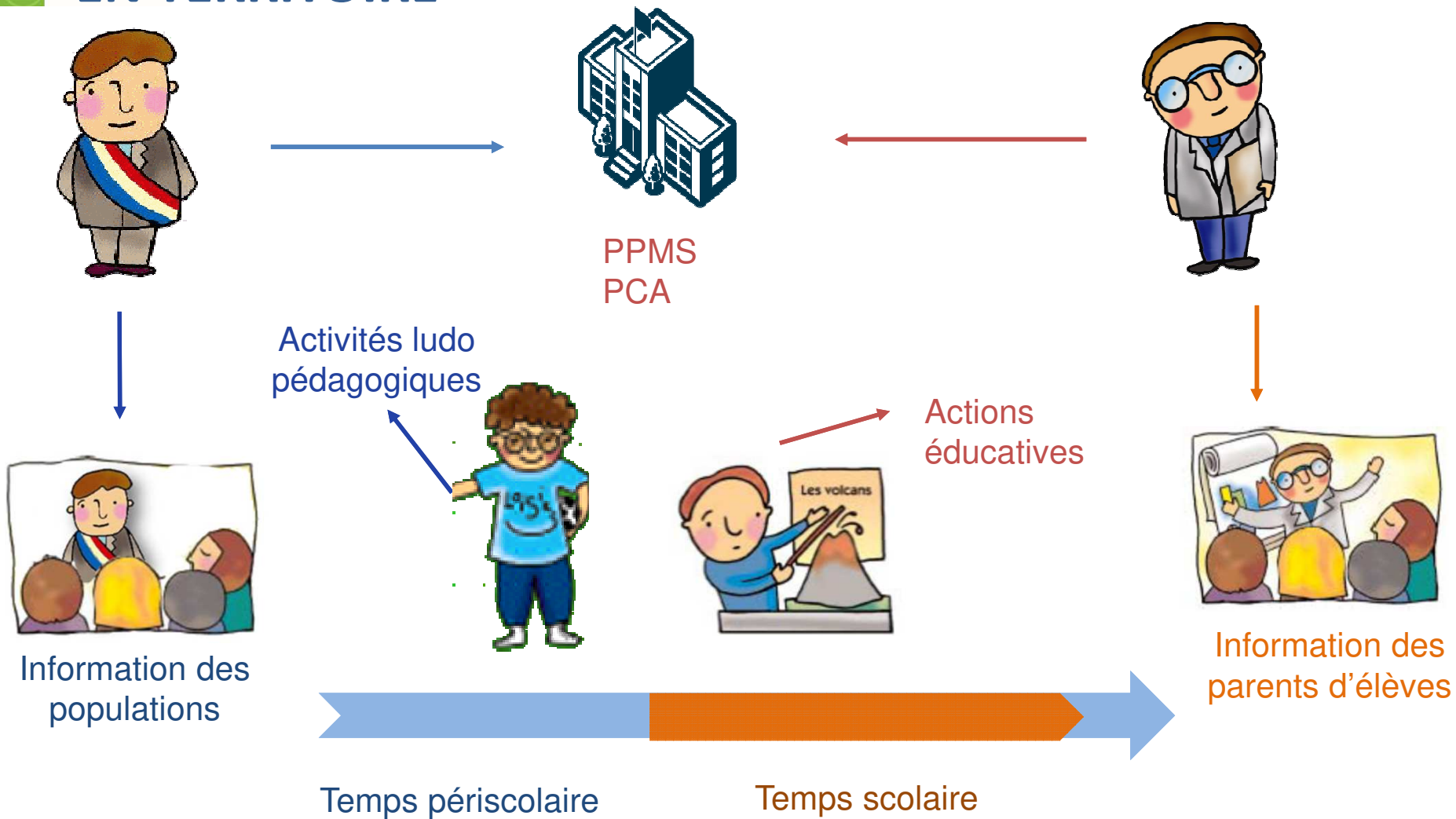
**Sur le temps scolaire, le responsable du PPMS est le directeur d'école ou le chef d'établissement**



**Hors temps scolaire** (garderie, restauration, temps d'activités péri-éducatives...) **le maire est le responsable du PPMS** en tant qu'exploitant de l'ERP (et non pas en tant qu'autorité de police).



# UNE NECESSAIRE CONTINUITÉ EDUCATIVE EN TERRITOIRE







## LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

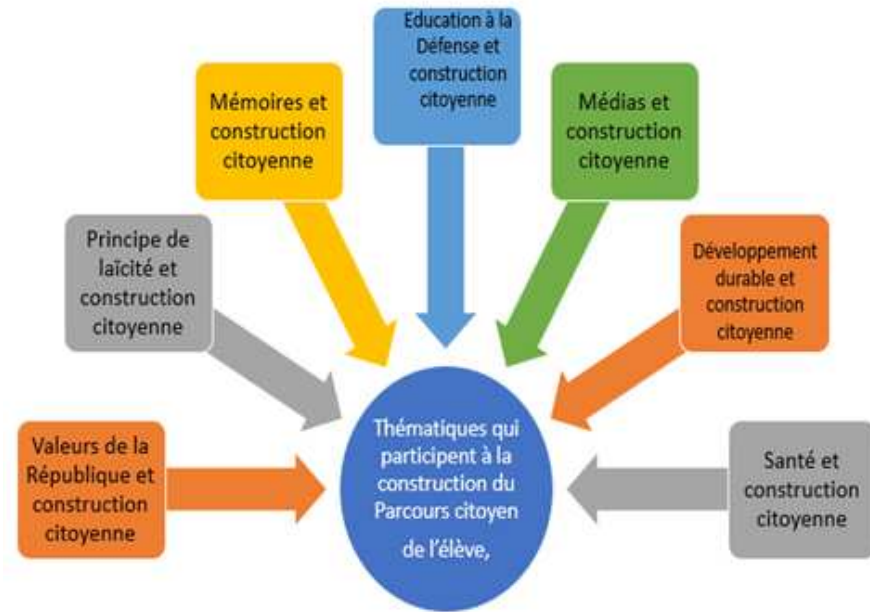
Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.



© avril 2015  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Pour consulter l'intégralité du texte : décret n° 2015-372 du 31 mars 2015, publié au B.O. EN n° 17 du 23 avril 2015

# CONTINUUM EDUCATIF ET TRANSVERSALITE



Ac Clermont Ferrand



# CONTINUITÉ DANS LES APPRENTISSAGES

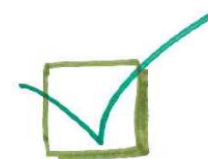


NIVEAU	DISCIPLINES	ACTIONS
CM1/CM2	Sciences et technologie	Risk'investigation PLOUF
Collège	Géographie et SVT	PLOUF, 16431
Lycée	Enseignement moral et civique	16431

CADRE	PUBLIC	FORMATION
Périscolaire et centres de loisirs	Animateurs	Risk'investigation
Etablissements scolaires	Enseignants	PLOUF itinérants et ateliers collège AIGUAT
Université	Chargés de prévention	Formation PPMS



, 4 ans en PACA



1<sup>er</sup> degré

permet aux enfants, devenus enquêteurs pour l'occasion :

- ✓ de découvrir les risques majeurs,
- ✓ de s'interroger sur la vulnérabilité de leur territoire
- ✓ d'apprendre les consignes de sécurité associées.

La formation initiale des animateurs et des futurs directeurs de centres de loisirs :

Forcalquiers, Carmejane, Manosque....

- ✓ 2 jours
- ✓ Développer des activités sur le thème des risques majeurs
- ✓ Prendre en main le module Risk'investigation
- ✓ Travail avec une comédienne, Sabou Gomis



Proposition d'animation « Fais pas ton Saint Bernard » par les stagiaires



Une maison qui marche sur des oeufs face aux séismes



Formation de formateurs à la formation Risk'investigation



D.D.C.S.P.P.  
Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale et de la  
Protection des Populations



INSTITUT FRANÇAIS  
DES FORMATEURS  
RISQUES MAJEURS  
ET PROTECTION DE  
l'Environnement

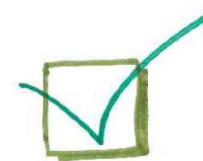




# Du forum PLOUF aux ateliers itinérants



*Où beaucoup pour  
cette animation riche  
en informations utiles  
et surtout à la portée  
des élèves!  
Ecole Guyonema Mme Mayer M. ne M. ne*



1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup>  
degrés





# 16 431, souvenirs d'avenir



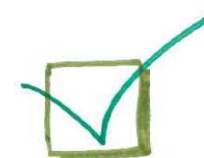
Illustration : Yohan Monange

ESSENTIEL  
éphémère  
Cie

Auteur : Renaud Rocher

16431, une pièce d'anticipation sur le risque d'inondation

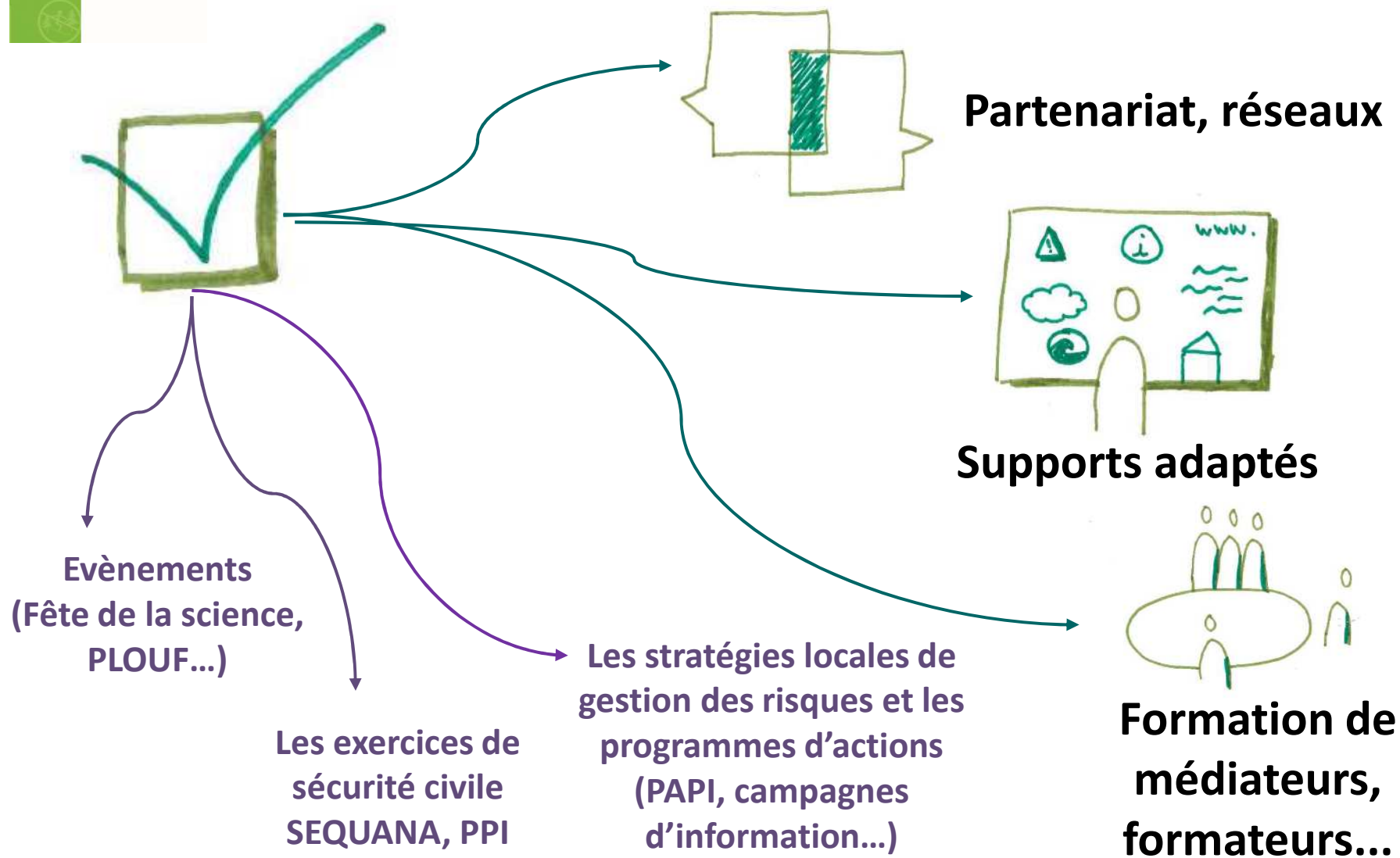
Cette pièce aborde les enjeux de gouvernance et d'adaptation en vue de prévenir le futur des inondations désastreuses rapportées par Cyla, la passagera, le personnage central.



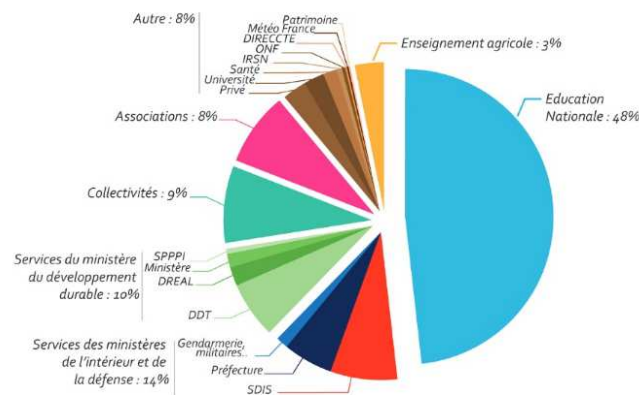
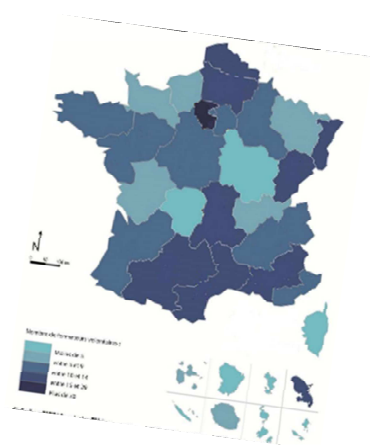
2<sup>d</sup> degré



# QUELLE PLACE POUR LE PARTENARIAT ?



# Réseau national de formateurs Risques Majeurs éducation (RMé)



- Développer la culture du risque majeur auprès de la population et notamment des jeunes
- Aider les établissements d'enseignement à assurer leur mise en en sûreté
- Participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable



INSTITUT FRANÇAIS  
DES FORMATEURS  
RISQUES MAJEURS  
ET PROTECTION DE  
*l'Environnement*

**9, rue Jacques Louvel Tessier  
75010 Paris**

**[evelyne.allain@iffo-rme.fr](mailto:evelyne.allain@iffo-rme.fr)**

**[secretariat@iffo-rme.fr](mailto:secretariat@iffo-rme.fr)**

